

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 15 JUIN 2023

Nombre de membres :

En exercice : 59

Présents : 40

Pouvoirs : 11

Votants : 46

Date de convocation et d'affichage :

9 juin 2023

Numéro :

D20230615_150

Objet :

Candidature au programme européen LIFE : plan d'actions pour la biodiversité des étangs

L'an deux mille vingt-trois, le 15 juin, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Saint Nizier le Désert, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX		x	F. BAS-DESFARGES
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON		x	P. MATHIAS
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	M. JACQUARD
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Daniel	MOREL	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY		x	JP. GRANGE
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Denis	PROST	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA		x	L. LOREAU
	Pascal	GAGNOLET	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	D. BOULON
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	I.DUBOIS
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	JM. GAUTHIER
	Martine	MOREL-PIRON		x	S. PERI
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON		x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	JF. JANNET
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élue : **Sonia PERI**

Rapporteur : **Gérard BRANCHY**

Le document d'objectifs du site Natura 2000 de la Dombes a été validé en juillet 2021, suite à une large concertation avec tous les acteurs locaux.

Les enjeux sont forts : impacts du changement climatique sur la gestion de l'eau, biodiversité en régression, développement des espèces exotiques, qualité de l'eau en question...

La Communauté de Communes de la Dombes, en tant qu'établissement public de coopération intercommunale animateur du site Natura 2000, propose de déposer une candidature au dispositif LIFE pour financer le programme d'actions, auprès de la Commission Européenne. Cet outil financier, dans son sous-programme biodiversité, est dédié aux sites Natura 2000.

Il permet d'intervenir massivement avec des moyens conséquents et une visibilité renforcée, ce qui est essentiel. En effet, seule une action organisée et concentrée sur

les principales problématiques peut engendrer des résultats significatifs. Par ce financement, il s'agit de décupler les actions concrètes.

La candidature comporte un programme d'actions détaillé sur 7 ans. Il est appuyé sur le travail de concertation menée depuis 2018. La CCD, structure coordinatrice du programme, porte l'organisation financière et technique.

Principales actions :

- Analyse de la gestion de l'eau sur 30 chaînes d'étangs et leur bassin versant ;
- Concertation, mobilisation des acteurs, analyse des problématiques de gestion de l'eau et création d'outils d'aide à la décision ;
- Travaux sur près de 200 étangs en faveur des végétations d'étangs : reprofilage, création de haut-fonds, mise en place d'exclos de restauration, chantiers d'entretien des végétations,
- Restauration de 120 ha de prairies naturelles, plantations de 20 km de haies, restauration de 120 mares ;
- Intensification de la lutte contre le Ragondin et la Jussie exotique (travaux en assec et en évologie) ;
- Mise en place d'un système commun d'information géographique ;
- Suivis et évaluation des résultats ;
- Echanges techniques avec les autres régions d'étangs en France et en Europe ;
- Création de supports pédagogiques et animations scolaires ;
- Développement de la sensibilisation en direction des élus, des gestionnaires et de la population dombiste.

Les partenaires engagés et bénéficiaires ciblés sont : le Syndicat des rivières de la Chalaronne (SRDCBS), le Syndicat Mixte Veyle Vivante (SMVV), l'APPED, l'ISARA, la LPO, le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Ain (CEN01). De nombreux acteurs locaux, propriétaires, gestionnaires soutiennent le projet. L'ensemble des réalisations est basé sur le volontariat.

Le financement prend en charge les frais de personnel, les travaux et intègre les frais indirects (7% du total des actions).

La candidature sera déposée au plus tard le 6 septembre 2023.

Budget prévisionnel de l'ensemble des actions

	% financement	Totaux/7ans	par an
UE	67%	9 304 320 €	1 329 189 €
Agence de l'Eau (AERMC)/ Etat	12%	1 666 446 €	238 063 €
CD01	15%	2 083 057 €	297 580 €
Autofinancement total des bénéficiaires (taux moyen)	6%	833 223 €	119 032 €
	100%	13 887 045 €	1 983 864 €

Dans ce tableau, l'autofinancement est une moyenne des autofinancements de tous les partenaires.

En tant que bénéficiaire, la CCD aurait un budget total alloué d'environ 5 M€ sur 7 ans pour un financement de 87%. Le reste à charge de 13% représenterait environ 100 000 € par an.

Si le dossier est retenu, des éléments consolidés seront proposés aux instances de la CCD avant l'été 2024.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver le dépôt d'une candidature au programme de financement LIFE auprès de la Commission Européenne, pour un montant total du projet de l'ordre de 13.8 Millions d'Euros, à un taux de financement de l'Union Européenne de 67%,
- D'autoriser Madame la Présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 43 voix pour, 3 voix contre et 5 abstentions :

- **D'approuver** le dépôt d'une candidature au programme de financement LIFE auprès de la Commission Européenne, pour un montant total du projet de l'ordre de 13.8 Millions d'Euros, à un taux de financement de l'Union Européenne de 67%,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à engager toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 15 juin 2023

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

